

**2018 DASES 365 G** Subventions (920 680 euros) à 57 associations et convention avec chacune d'entre elles pour leurs actions favorisant l'inclusion numérique.

## PROJET DE DELIBERATION

### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La mise en place des outils numériques est une source d'ouverture, elle offre des potentiels de développement divers et favorise de nouveaux types de pratiques sociales (réseaux sociaux, skype...). Par ailleurs, l'usage du numérique devient de plus en plus indispensable, notamment pour la réalisation des formalités administratives et l'accès aux services publics : déclaration d'impôts, inscriptions à Pôle emploi, demande de prime d'activité, réalisation de démarches administratives, relations avec la CAF et la CPAM...

Le PPIE (Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi) 2016-2020 prévoit que soit élaborée en partenariat une stratégie parisienne pour l'inclusion numérique. L'objectif de la stratégie d'inclusion numérique parisienne lancée en janvier 2017 est de permettre aux Parisien.ne.s d'avoir accès aux outils numériques (équipement et connexion) et un usage autonome de ces outils, quel que soient les besoins : démarches administratives (déclaration d'impôts, déclaration de ressources CAF, inscription et actualisation mensuelle Pôle Emploi), communication avec ses proches, recherche d'emploi, achat en ligne, socialisation...

Le développement des réseaux des acteurs de l'inclusion numérique animés par les Directions sociales de territoire (DST) de la DASES a conduit au recensement de l'offre existante, a identifié les problématiques générales et à repérer les spécificités des différents publics concernés par l'inclusion numérique.

Le premier appel à projet d'inclusion numérique, lancé à l'été 2017, en partenariat avec Pôle emploi, la CAF et la CPAM a favorisé la mise en place de projets s'inscrivant dans les objectifs de la stratégie.

Un premier bilan des actions menées entre octobre 2017 à juin 2018 a permis de constater que 19 210 personnes avaient été accueillies dans le cadre de l'assistance numérique proposées par 43 structures ; 2 900 personnes ont participé aux formations et ateliers proposés et 283 accompagnants ont participé aux formations pour les aidants numériques. Par ailleurs, 52 % des personnes ont progressé de manière significative et 30 % des publics accueillis ont eu un début de progression. Ces différents ateliers et formations ont mobilisé 133 salariés et 256 bénévoles.

Ce nouvel appel à projet vient renforcer la dynamique engagée depuis 2017. Les projets proposés sont destinés aux Parisien.ne.s exclus du numérique, dont les demandeurs d'emploi ou ayant des difficultés dans l'usage du numérique ou présentant des difficultés d'accès aux droits face à la dématérialisation des démarches administratives.

La collectivité parisienne et Pôle Emploi souhaitent apporter leur concours à des projets favorisant l'inclusion numérique en répondant aux objectifs globaux suivants :

- permettre à chacun d'avoir accès aux outils numériques (équipement et connexion) et un usage autonome de ces outils ;
- répondre aux besoins des différents publics quant aux démarches administratives en lignes (déclaration d'impôts, déclaration de ressources CAF, inscription et actualisation mensuelle Pôle

Emploi, accès au compte Ameli, inscription aux démarches municipales,...), communication avec ses proches, recherche d'emploi, achat en ligne, socialisation...

- accompagner, aider les publics dans les démarches en ligne ;
- accompagner et former les publics vers l'autonomie numérique.

69 associations ont répondu à ce nouvel appel à projets, pour un total de 104 projets.

Les projets ont été analysés et sélectionnés par un comité constitué de la DASES et de Pôle Emploi.

Les demandes de subvention qui vous sont soumises dans ce projet de délibération correspondent aux projets de 57 associations. Pôle Emploi co-finance un certain nombre de projets destinés aux demandeurs d'emploi.

Par ailleurs, les projets visant l'inclusion numérique des seniors seront proposés en avril 2019 à la conférence des financeurs.

Compte tenu de ces éléments, et de la qualité des projets présentés par les associations concernées, je vous propose de leur attribuer au titre de l'exercice 2019, les financements suivants pour un montant total de 920 680 €. Ces financements correspondent aux actions proposées par les associations pour la période du 1 janvier au 31 décembre 2019.

<b>Associations</b>	<b>Sites du ou des projets</b>	<b>Montants 2019 proposés</b>
Association pour la Gestion d'un Centre d'Animation Culturelle (AGECA)	11ème	50 000 €
Association Sciences Technologie Société (ASTS)	13, 20ème	60 000 €
Association des Loisirs Résidentiels des Mariniers LOREM	14ème	25 000 €
Salle Saint Bruno	18ème	8 000 €
D2L	19ème	35 000 €
Carrefour Échanges rencontres insertion Saint Eustache CERISE	1,2,3,4ème	7 500 €
+Arc Équipes d'Amitiés Club tournesol	10ème	5 300 €
Colombbus	10ème	8 000 €
Le Picoulet- Mission Populaire	11ème	24 690 €
Solidarité Roquette	11ème	8 000 €
Relais 59	12ème	26 000 €
13 Pour Tous	13ème	8 000 €
Ateliers Pluriculturels	13ème	5 000 €
Carrefour 14	14ème	5 000 €
Florimont	14ème	25 000 €
Le Moulin	14ème	10 000 €
Foyer de Grenelle	15ème	12 000 €
CEFIA	17ème	11 000 €
Antanak	18ème	15 000 €
Accueil Goutte d'Or	18ème	11 190 €
Arts Traditionnels et Nouvelles Technologies du 18 <sup>ème</sup> arrondissement (ATNT-18)	18ème	18 500 €
Comité Actions Logement	18ème	23 000 €
École Normale Sociale (ENS)	18ème	6 000 €
L'île aux langues	18ème	8 000 €
Parabole	19ème	6 000 €
Espace 19	19ème	15 500 €

Danube social et culturel	19ème	6 000 €
Vivre Ensemble Maroc Tanger (VEMT)	19ème	4 000 €
Le Danube Palace	19ème	12 000 €
Jaurès Pantin Petit (J2P)	19ème	8 000 €
Groupe de Recherche et de réalisations pour le Développement Rural dans le tiers monde (GRDR)	19ème	10 000 €
AOCSA La 20 <sup>e</sup> Chaise	20ème	33 000 €
Archipéla	20ème	10 000 €
Association de Culture Berbère	20ème	5 000 €
Soleil Blaise	20ème	5 000 €
Association Belle Ville ABV	20ème	10 000 €
Équipe Saint-Vincent Déclic Alpha XX Paris	20ème	4 500 €
Association CORDIA	20ème	5 000 €
La maison des fougères	20ème	5 000 €
Basiliade	3, 11ème	30 000 €
Konexio	3,9,11,19ème	25 000 €
Emmaüs Solidarité	1,10,13,17,18ème	35 000 €
Association Franco Chinoise Pierre Ducerf	3, 11ème	11 900 €
Keur Kamer	13,16,17,19ème	12 000 €
Les astroliens	12,13,14,16	35 000 €
Français Langue d'Accueil	10, 11, 19ème	7 500 €
Emmaüs Connect-Fondateur Abbé Pierre	3,13,19ème	40 000 €
Kocoya	15,16,17ème	20 000 €
Les Jardins Numériques	12,13,14ème	24 200 €
Coallia	13,19ème	30 000 €
La Ligue de l'enseignement Fédération Départementale de Paris	18,19,20ème	4 400 €
Halaye	18, 19ème	7 000 €
Association pour la Communication, l'Espace et la Réinsertion des malades Addictifs (ACERMA)	19ème	20 000 €
Chinois de France, Français de Chine	19, 20ème	8 000 €
Les Petits débrouillards	11 et Tout Paris	6 500 €
Association PIMMS de Paris	Tout Paris	30 000 €
Reconnect	Tout Paris	20 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>920 680 €</b>

Vous trouverez en complément d'information les fiches détaillées relatives à ces associations.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Présidente du Conseil de Paris siégeant  
en formation de Conseil Départemental